



A rinthod Infos

Sommaire

Le mot du maire p.2

La commune aménagée pour vous p.3-4

Budget communal 2013 p.5-6

Actualités 2013 p.7-10

Zoom sur... p.11-15

L'Association Sportive d'Arinthod

Le Centre de secours p.11-12

L'équipe communale p.12

L'épicerie sociale p.13

Le cirque de Vogna p.14-15

p.15

Un peu d'histoire p.16-17

Plus belle ma ville p.18

Etat civil p.19

Infos pratiques p.20



LE MOT DU MAIRE

LA FONCTION D'ÉLU

Aujourd'hui,

Dans un climat, marqué par les manquements insupportables de certains de nos élus et d'une partie de nos élites dirigeantes, qui se considèrent, de par leur pouvoir, à l'écart des normes règlementaires de la vie commune, il me paraît très important, utile et même très nécessaire, dans une société démocratique, de ne pas céder à la tentation du rejet général de l' élu, de la perception que l' on s'en fait, et des jugements sommaires du type : "ils sont tous pourris !!!"

Heureusement, je sais, avec l'expérience acquise pendant toutes ces années que de nombreux élus de tous niveaux et de toutes sensibilités partisans, exercent leurs missions avec passion, dévouement et intégrité.

Heureusement, il y a encore des milliers d'hommes et de femmes qui choisissent, pendant plusieurs années, de servir les autres, et pour cela de consentir à des sacrifices familiaux et personnels.

Heureusement, je peux vous dire aussi que cette fonction est une véritable passion, celle qui m'anime pour servir et développer notre village, dans lequel nous vivons et qui nous a vu grandir.

Et encore heureusement : il vaut mieux se perdre dans sa passion, que de perdre sa passion.

Voilà ma perception de la fonction.

Certes, la fonction d' élu est intellectuellement très enrichissante, et peut procurer de réelles satisfactions, mais elle est aussi très contraignante et nous expose souvent à de très fortes tensions.

Avec les membres de mon équipe municipale, nous mettons en pratique des principes démocratiques sains : transparence de nos actions, partage des responsabilités, simplicité de nos comportements, réponses à toutes les sollicitations citoyennes.

Et, je souhaite, en rêvant peut-être, que nous puissions essayer d'inventer, ensemble, une nouvelle ère de la démocratie !

La lourdeur de la fonction, les sollicitations croissantes, les responsabilités grandissantes, les incertitudes sur nos ressources, les transferts de responsabilités sur le maire, les administrations parfois tatillonnes et d'autres fois laxistes, nous font parfois tourner la tête, et font encore une fois que nous, petits élus, ne pouvons exercer, sans être passionnés.

Le maire devient le responsable de tout, et ce sans en avoir obligatoirement les compétences juridiques, techniques, ni encore les moyens, ni les conseils d'organismes divers, pour pouvoir travailler sereinement.

Mais soyez rassuré, j'ai le courage et la volonté farouche d'assumer mon rôle en ne cédant nullement aux pressions de toutes sortes, tout en gardant le moral, contre vents et marées, même si les aléas de la vie, économique, sociale, humaine, nous fragilisent, un peu plus chaque jour.

Le Maire

Jean-Charles GROSDIDIER

La commune aménage pour vous :

La Place de la Poste

La dégradation de cette place imposa à la commune des travaux qui devenaient indispensables.

L'aménagement réalisé en 2012 consiste en la mise en place d'un revêtement à l'émulsion de bitume, qui permet une meilleure circulation des véhicules. Le stationnement situé devant la banque est interdit aux poids lourds, barrières et zone piétonne améliorent et sécurisent la circulation des marcheurs.



La signalétique



La signalétique de la commune élaborée depuis 2011 en collaboration avec la Communauté de communes et l'OCMACS (Opération de Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services) est désormais mise en place.

On peut observer :

- des panneaux d'accueil positionnés à chaque entrée de la ville avec un graphisme symbolisant la commune et des pictogrammes présentant les

différentes activités commerciales et les services présents dans le village ;

- des plans de repérage d'ensemble situés près de la mairie et place de la Poste ;
- des panneaux événementiels (près de la mairie, place de la Poste et route de Lons) permettant aux associations locales de signaler les prochaines manifestations publiques et aux services de signaler certains événements importants ;
- des lames directionnelles individuelles dans les principaux carrefours, pour indiquer les différents lieux d'activité et pour situer les commerçants et artisans qui ont pris part à l'opération.

Afin de renforcer l'identité de la Petite Montagne, les communes d'Arinthod, St-Julien et Thoirrette, et la Communauté de communes ont pris en charge cet investissement, aidées, dans le cadre de l'OCMACS par le fonds d'Etat FISAC et le Conseil général du Jura. La part de financement de la commune d'Arinthod s'élève à environ 17 000 €.

Parking rue de la Chapelle

Pour améliorer le stationnement, la commune a aménagé 11 places de parking dans la cour Manducher et un emplacement réservé aux personnes handicapées place de l'église

Ce parking est opérationnel à compter du mois de juillet 2013.



Point Information Tourisme



Depuis le début du mois d'avril, le Point Information Tourisme a été transféré de la Communauté de communes Petite Montagne à la mairie d'ARINTHOD.



Une vidéo visible depuis l'extérieur présente les éléments à ne pas manquer de notre patrimoine local.

Pendant les heures de fermeture de la mairie, c'est le commerce de la fontaine (presse, jeux, multiservice) qui prend le relais et donne les informations.



Chacun, locaux et touristes, pourra venir retirer de la documentation et des renseignements sur les activités, les manifestations mais aussi les sites incontournables à découvrir à Arinthod, sur le secteur de la Petite Montagne et plus largement dans le Jura. Pour les plus sportifs, des topos guides randonnées et VTT sont également disponibles à la vente.

Site Internet

La commune d'ARINTHOD s'ouvre au monde et met en ligne son site internet

www.mairiearinthod.fr



S'agissant d'une première, n'hésitez pas à nous communiquer vos idées pour affiner, compléter ou améliorer ce nouvel outil de communication et d'information par mail (mairie.arinthod@wanadoo.fr)

Chaque internaute peut d'un clic découvrir l'histoire de notre village, les acteurs et les décisions de la vie communale, les associations et les manifestations au fil des mois...

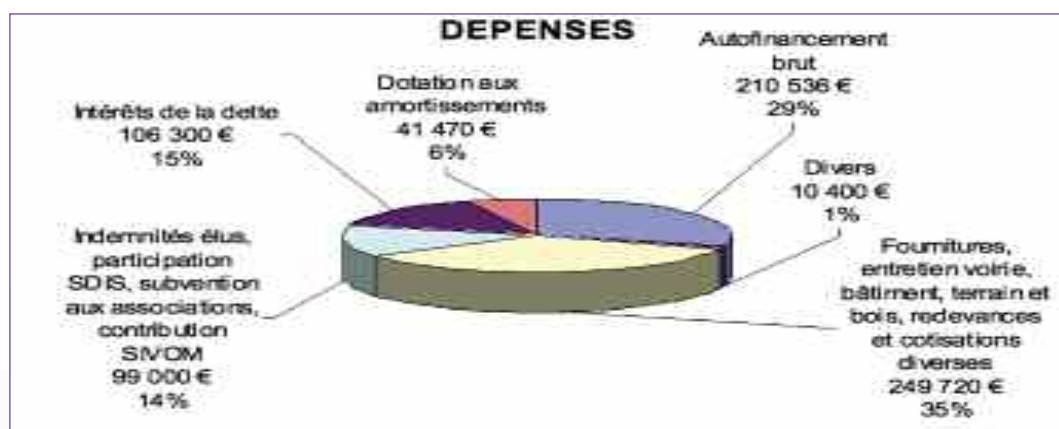
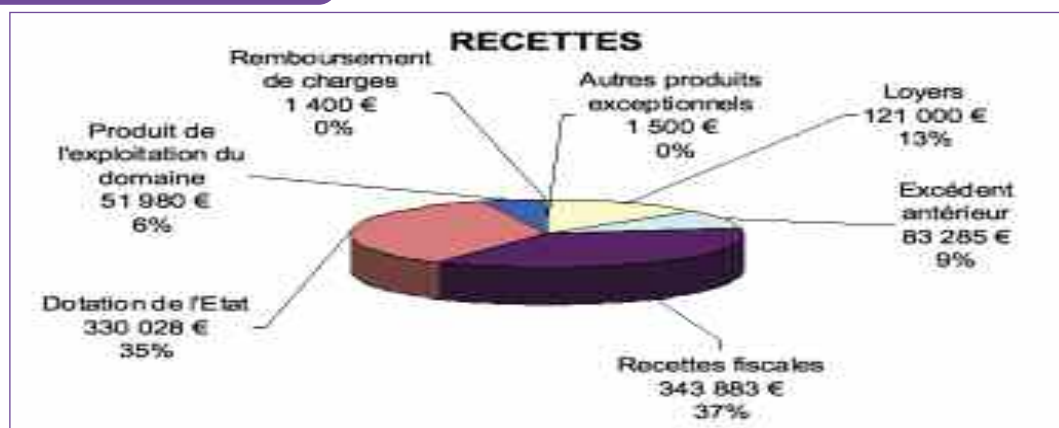
Habitants d'Arinthod, si vous avez des démarches administratives à réaliser (renouvellement de carte d'identité, recensement militaire ou encore demande d'actes...), un projet d'aménagement de votre habitation à mettre en œuvre ou tout simplement besoin d'une "nounou" ou d'une adresse utile, vous pouvez trouver toutes ces informations sur le site.

Réalisations en projet :

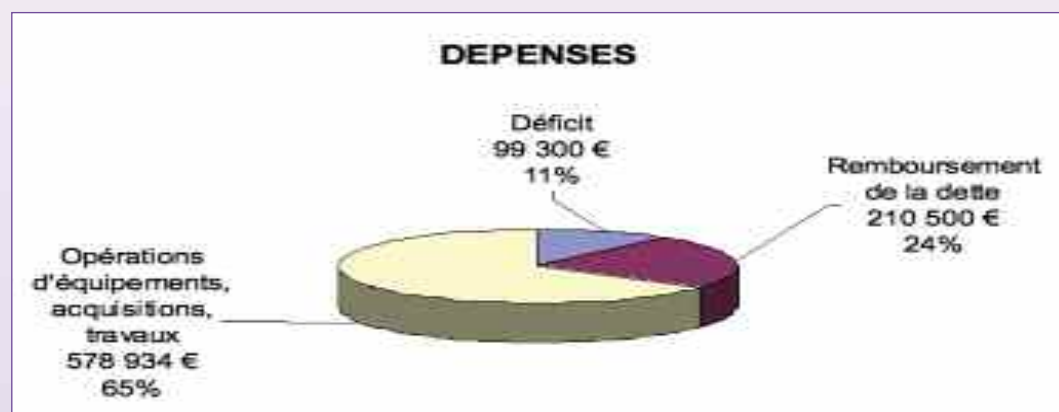
- ▶ Pose d'une plaque commémorative de la fin de la guerre d'Algérie le 5 octobre 2013 : la Place du Souvenir Français devient le lieu de commémoration de tous les conflits du XX^{ème} siècle.
- ▶ Création de nouveaux logements adaptés : la demande est importante.
- ▶ Groupe scolaire (projet communautaire) : réflexion sur le devenir des bâtiments actuels.
- ▶ Rénovation de la salle polyvalente.
- ▶ Réaménagement de la mairie.

BUDGET COMMUNAL 2013

Fonctionnement



Investissement



RÉALISATIONS 2012

En 2012, les recettes de fonctionnement, auxquelles s'ajoute l'excédent de l'exercice 2011 de 278 659 € ont couvert les dépenses de fonctionnement et ont permis la réalisation des investissements suivants :

PROGRAMMES	COÛT	SUBVENTIONS
Acquisition maison Jane BUGNET	2 083 €	
Programme forestier	4 734 €	
Installation de nouveaux columbariums au cimetière	7 600 €	
Rénovation éclairage public 2 ^{ème} tranche	14 920 €	
Réfection toiture bâtiment stade de foot	7 715 €	4 387 € de remboursement assurance
Restauration de deux tableaux inscrits à l'inventaire des monuments historiques	66 400 €	13 864 € de la Direction Régionale des Affaires Culturelles 13 864 € du Conseil régional 13 864 € du Conseil général
Acquisition de matériels (débroussailleuse, pompe à eau, perceuse, etc.)	12 938 €	
Extension de réseaux en zone artisanale	23 100 €	
Fonds de concours sur travaux de voirie classée	3 300 €	
Acquisition bâtiment place de la Fontaine + travaux	147 690 €	
Fonds de commerce Prost + matériels	21 840 €	
Travaux d'aménagement du parking Manducher	44 400 €	
Travaux de voirie divers	23 460 €	
Acquisition signalisations	2 474 €	
Restauration fontaine classée	2 677 €	779 € de la Direction Régionale des Affaires Culturelles
TOTAL	385 331 €	46 758 €

PRÉVISIONS 2013

Les prévisions de recettes de fonctionnement 2013 et l'excédent de l'exercice 2012 d'un montant de 83 285 € permettent de dégager de l'autofinancement d'un montant de 210 536 € qui servira à financer les projets suivants :

PROGRAMMES	COÛT	SUBVENTIONS
Boisement programme forestier	8 000 €	
Aménagement columbariums	7 000 €	2 536 € du Conseil général 1 270 € de la commune de Chisséria
Acquisitions matériels	4 000 €	
Réfection toiture dojo salle polyvalente	13 000 €	2 150 € du Conseil général
Travaux d'éclairage architectural	28 000 €	
Plan d'accessibilité voirie et espaces publics	4 000 €	
Acquisition de signalisations	2 000 €	
Rénovation éclairage public 3 ^{ème} tranche et travaux nouveaux d'éclairage public	35 000 €	
Travaux de voirie divers	10 000 €	
Travaux de réfection des fontaines et lavoirs	10 000 €	
Fonds de concours sur travaux de voirie	4 300 €	
Aménagement de voiries forestières	25 000 €	7 500 € de l'État
Fonds de concours sur acquisition terrain	40 000 €	
Changement menuiseries logement cour de la mairie	4 430 €	740 € du Conseil général
TOTAL	194 730 €	14 196 €

Actualités 2013

Bienvenue aux jeunes qui s'investissent dans notre village !

Le Commerce place de la Fontaine

► C'est le commerce que l'on attendait sur la place, franchisez la porte et vous serez accueilli par Laetitia qui vous propose loto, jeux de grattage, librairie, journaux, papeterie, cartes postales, épicerie, produits locaux, bibelots, fleurs, cadeaux souvenirs et vêtements.

Elle vous propose également d'autres services comme le pressing, le développement de photos...

La commune devenue propriétaire de l'immeuble en 2012 décida la rénovation du rez-de-chaussée qui permit l'installation du commerce dans de bonnes conditions.

Ouvert tous les jours sauf la journée du lundi et le mercredi après-midi.

Le Garage Pellier

► Après quelques années loin de son Jura natal, Maxime décide de s'installer dans notre commune.

L'opportunité de reprendre le garage (agence Renault) situé route de Chisséria le tente, après six années à travailler sur les grosses cylindrées de courses, il va s'intéresser à nos voitures plus légères.

**Réparation toutes marques
Vente de véhicules
(neuf et occasion)**

**garage ouvert le lundi
13h30/18h**

**mardi, mercredi, jeudi, vendredi :
7h30/12h 13h20/18h
samedi 7h30/12h**

La SARL "La Grange aux Herbes"

► La société installée dans la zone artisanale en Chacour a pour objet la diffusion de produits

naturels (huiles essentielles, épices, plantes séchées), produits de soins et compléments alimentaires.

Vous serez accueilli par Jean-Claude, qui, tous les matins, donne aux personnes qui le désirent des conseils en naturopathie, bilan énergétique, etc...

**<http://www.grange-aux-herbes.fr>
Tél. 03 84 43 18 81
et 06 70 27 55 39**

La Caborne

► La Place accueille un espace «restauration rapide» où Alain, cuisinier et pizzaiolo, et Tristan, boulanger, ont installé un four à pain.

Pizzas et pains divers vous sont proposés, fabriqués à base de produits issus du terroir, favorisant un circuit court (farine du moulin de Pont des Vents ou du moulin du Val d'Amour).

Huit places intérieures vous permettent de faire une pause déjeuner ou dîner, sur place, deux tables sont disposées sous les arcades.

**Vente à emporter possible.
Accès WiFi prévu.**

La SARL "Girod Paysages"

► À l'issue de sa formation de paysagiste, Nicolas Girod a intégré l'entreprise familiale créée par son père Laurent en 1983 pour constituer la société Girod-Paysages.

**laurent@girod-paysages.fr
nicolas@girod-paysages.fr**

Super U

► Arnaud et Vinciane Perrin-Milton ont tenu pendant 8 ans une surface alimentaire à Montmerle-sur-Saône (01) avant de la re-

vendre pour rejoindre l'enseigne Super U.

Après une période de formation de 1 an dans un magasin U près de Dijon, ils ont décidé de s'installer à Arinthod.

Après 3 mois d'adaptation à ce nouvel outil de travail et quelques changements au sein du magasin, de plus gros changements sont en cours : réimplantation des rayons, extension de l'assortiment, et lancement d'une campagne de baisse des prix.

C'est donc avec plaisir qu'ils vous accueilleront dans leur magasin afin de découvrir ces modifications.

E.M. SERVICE

► Une entreprise de nettoyage industriel vient d'être créée à Arinthod, 15, rue des Arcades par Elyse Monnin qui a ouvert le salon de thé « Pause Café » il y a 2 ans.

Ses compétences sont nombreuses : l'entretien journalier, périodique ou mensuel de locaux et leur remise en état, le nettoyage de vitres, la désinfection. Elles s'adressent aux particuliers, aux collectivités, aux entreprises et aux associations.

Cette entreprise de nettoyage s'est spécialisée dans tout ce qui touche aux problèmes d'hygiène (milieu hospitalier et pharmaceutique). Elle propose aussi ses services pour assurer des remplacements éventuels de personnel.

**Contact : 06 72 41 16 95
elysemonnin@yahoo.fr**

RJG France

► Cette filiale française de RJG inc, basée à Traverse City dans le Michigan (USA), a pour di-

recteur Denis Fecci depuis 6 ans. Seul à lancer cette activité, il a été rejoint par Pascal Tournier pour la partie commerciale en 2011, Olivier Thepault, pour la partie technique en 2012 et Valérie Grand pour le poste d'assistante en 2013.

La SAS RJG s'est installée récemment dans un nouveau local situé N°2, ZA en Chacour à

Arinthod (devant PFC).

RJG a deux activités principales qui se complètent :

- la formation pour l'injection plastique,
- l'instrumentation des moules d'injections avec des capteurs de pression et température qui passe par un ordinateur industriel appelé eDART et qui permet de faire du tri

pièces 100% automatique.

Pour ces activités, RJG couvre la France entière depuis le seul site d'Arinthod.

Mais elle assure aussi de nombreuses autres missions grâce à sa technologie et son matériel et travaille avec les transformateurs en injection plastique, les moulistes et tous les grands donneurs d'ordre de ce secteur.

Notre village accueille avec enthousiasme l'installation de jeunes attachés à notre territoire.

Réforme électorale

Le 17 avril 2013, le Parlement a adopté le projet de loi sur la réforme électorale. De nouvelles règles vont donc s'appliquer aux élections des conseillers départementaux (anciennement conseillers généraux), municipaux et intercommunaux.

Au niveau départemental

Comme les conseillers régionaux, les conseillers départementaux seront réélus en 2015. La loi prévoit désormais que les électeurs désigneront tous les six ans, au scrutin majoritaire à deux tours, un binôme homme-femme pour les représenter au conseil départemental, futur nom du conseil général. Toutefois, pour garder le nombre total de conseillers, le nombre des cantons sera divisé par deux, passant de 4 000 à 2 000, impliquant un redécoupage géographique.

Au niveau communal

Dès 2014, dans les communes de 1 000 habitants et plus, le scrutin majoritaire plurinominal à deux tours en vigueur jusque-là sera remplacé par le scrutin de liste à deux tours, existant actuellement dans les communes de 3 500 habitants et plus. Ainsi, il ne sera plus possible de modifier les listes

(pas d'adjonction ni de suppression de candidat) ni de présenter des candidatures individuelles ou des listes incomplètes. Les candidats aux élections municipales seront donc tenus de constituer une liste complète comportant autant de candidats que de sièges à pourvoir (pour Arinthod, 15 candidats) avec obligation de dépôt à la Préfecture, et de se soumettre à la parité homme-femme.

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, le scrutin majoritaire à deux tours est maintenu avec possibilité de panachage. Par ailleurs, la loi diminue le nombre de conseillers municipaux dans les communes de moins de 100 habitants passant de 9 à 7 conseillers.

Au niveau intercommunal

La réforme prévoit l'élection au suffrage universel direct des délégués des communes dans les intercommunalités qui seront désignés en même temps que les conseillers municipaux et parmi eux. Les électeurs des communes de plus de 1 000 habitants trouveront, sur un unique bulletin de vote, deux listes distinctes de candidats, l'une pour le conseil municipal, l'autre pour le conseil communautaire.

Bilan Première saison piscine 2012-2013

► La dynamique association AQUARINTHOD qui s'occupe des activités aquatiques sur le bassin d'Arinthod a remporté un fort succès lors de sa première année d'existence. **En effet, 216 personnes ont adhéré au cours de cette année : 173 adultes et 43 enfants.**

Le canton d'Arinthod est représenté à hauteur de 79%, celui de St-Julien 19%, les autres cantons 2%. *(Les personnes issues d'autres cantons doivent travailler sur le secteur de la Communauté de communes pour pouvoir bénéficier des tarifs).*

L'association proposait une grande diversité d'activités :

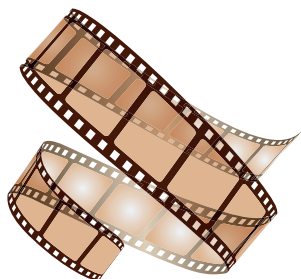
- ✓ 4 cours pour les enfants (selon le niveau de chacun).
- ✓ 2 cours pour adultes (initiation et perfectionnement).
- ✓ 1 séance réservée à l'aquaphobie.
- ✓ 2 créneaux de natation libre.
- ✓ 8 créneaux d'aquagym.



L'assemblée générale qui a eu lieu le 28 juin dernier a permis de dresser le bilan de l'année passée et de donner les axes pour l'année suivante. Un grand merci à l'équipe de bénévoles qui a œuvré pour gérer au mieux le démarrage et l'organisation de cette entreprise pilote.

Bilan cinéma 2012-2013

► Bien indépendamment de la volonté des membres de la section cinéma, la programmation n'a peut-être pas été à la hauteur des attentes des cinéphiles arinthodiens cette année.



En effet, les "Écrans mobiles" (association qui projette les films) fonctionnent avec un projecteur à bobines alors que les copies de films au format 35 mm n'étaient plus disponibles dès décembre 2012. Les distributeurs de films ont dorénavant décidé de ne plus éditer de films en copie 35 mm mais en numérique. De plus, le choix des films étant, de ce fait, plus restreint, la section cinéma n'a donc pas pu intervenir dans la programmation.

Ainsi, depuis fin 2012, plus aucun film jeune public ne sort en bobine d'où la difficulté de présenter une programmation qui accorderait le plus grand nombre.

Malgré tout, il y a eu quelques belles affiches comme : James bond : Skyfall, Astérix et Obélix : au service de sa majesté, Et si on vivait ensemble ou bien encore Batman : The Dark Knight Rises pour les séances tout public. Les enfants, quant à eux, ont pu voir notamment Rebelle, Les cinq légendes et Madagascar 3.

À partir de septembre 2013, le réseau « Écrans mobiles » sera équipé d'un projecteur numérique et donc la section cinéma pourra de nouveau choisir une programmation plus récente et plus attractive.

La section cinéma du foyer rural

remercie tous ses fidèles spectateurs et cinéphiles de s'être déplacés à chaque rendez-vous cinéma et espère vous voir nombreux dès la rentrée.

Les petits Marchés

► Tous les mardis et samedis matins, hiver comme été et, à la belle saison les 1^{ers} vendredis du mois en fin d'après-midi, la place de la fontaine mériterait de reprendre son ancien nom et de s'appeler occasionnellement, place du marché.

Ainsi, le centre d'Arinthod s'anime, retrouve vie et s'amuse. Les ménagères arrivent avec leurs cabas, les paniers se remplissent de fruits, de légumes, de miches de pain et de denrées alimentaires de toutes sortes qui sentent bons et mettent en appétit (brioches, miel, épices, saucisses, rôtis, olives, herbes aromatiques...).



Des badauds de tout âge flânent à l'affût d'occasions et de rencontres. Les gens se mettent à parler fort, plaisantent, des rires fusent. La place revit. Certains marchands forains interpellent les clients en les invitant à venir visiter leur étalage et profiter des bonnes affaires. On prend le temps de se parler, de donner des nouvelles des uns et des autres, de dialoguer.

On peut dire alors que le centre ville retrouve sa raison d'être et redevient, deux fois par semaine mais aussi le 1^{er} mardi du mois, jour de foire, un lieu d'échange, de contacts, de rencontres.

Avec les beaux jours, la fréquentation de ces petits marchés s'amplifie, touristes et vacanciers viennent s'ajouter aux clients ha-

bituels. Cela permet aux marchands ambulants les plus fidèles (boulangers, primeurs, bouchers, charcutiers...) d'augmenter leur chiffre d'affaires et de compenser les pertes subies au cours de l'hiver. Car ils sont là par tous les temps, qu'il pleuve, vente, ou neige. Le froid, le gel ne les effraient pas. Ils méritent nos encouragements.

Association les Amis de l'Orgue d'Arinthod

► Le projet d'acquisition de l'orgue d'Arinthod, à l'initiative de bénévoles passionnés, a largement tenu ses promesses puisque l'installation et l'inauguration ont eu lieu en 2011.

Il faut rappeler que le financement a été assuré par la commune d'Arinthod, la paroisse Notre-Dame de la Petite Montagne, l'association des Amis de l'Orgue ainsi que de nombreux donateurs.

Au cours de l'année 2012, plusieurs concerts de qualité ont eu lieu avec la présence d'organistes de renom.

Des visites guidées ont été programmées tous les mardis de juillet et d'août. Les visiteurs (habitants de la région, estivants français ou étrangers) ont pu approcher l'instrument, l'essayer et s'entretenir avec les organistes.

Actuellement 6 personnes s'entraînent régulièrement à en jouer. L'association participe également à la semaine intergénérationnelle.

Des concerts sont déjà programmés pour 2013 et 2014 !

En octobre 2012, les collégiens d'Arinthod, accompagnés de leur professeur de musique, sont à leur tour, venus découvrir l'orgue. L'association souhaite accueillir également d'autres groupes scolaires car c'est une belle aventure qui ne fait que commencer. Il faut désormais la pérenniser pour les générations suivantes.

LES VOIES DU SEL



Soirée étape ARINTHOD
Vendredi 16 août 2013
« POIVR & CELT »
(Tickets repas sur place 12€)

Atelier de musique

Atelier de musique en projet de création à Arinthod à la rentrée scolaire de septembre 2013 :

- flûte à bec
- clarinette
- percussions
- carillon (petit xylophone)

Prise de contact et inscriptions le lundi 9 septembre 2013 de 17h00 à 19h30, salle rez de chaussée à la mairie.

Renseignements auprès
de Philippe PERNET
03 84 43 94 83

TOUR DE L'AVENIR



Le lundi 26 août
entre 14h20 et 14h30,
nous aurons l'occasion d'assister
au passage du Tour de l'Avenir.

Organisée par Alpes Vélo
avec le soutien de la société ASO
(Amaury Sport Organisation)
et sous l'égide de
l'Union cycliste Internationale
et de la Fédération Française
de Cyclisme, l'épreuve
est une copie conforme
de son grand frère,
le Tour de France :
elle rassemble chaque année
les meilleures nations
du Cyclisme
et est considérée comme
l'épreuve par étapes de référence
pour les jeunes coureurs
de moins de 23 ans.

Zoom sur :

Association Sportive Arinthod (ASA)



À l'aube de ses 60 printemps, (le club les fêtera le samedi 5 juillet 2014), l'AS Arinthod se porte bien. Dans notre jolie localité de la Petite Montagne aux 1 200 âmes, le club de football a retrouvé depuis 2 saisons la division élite du district du Jura. Une accession méritée dans une division que l'ASA avait quittée depuis un long bail de 15 ans (saison 1996/1997). Les ambitions du club sont enfin satisfaites.

L'AS ARINTHOD aujourd'hui, c'est :
130 licenciés / pour 58 seniors / 62 jeunes /
10 dirigeants ou éducateurs.

Les différentes manifestations comportent : deux concours de pétanque en mai et septembre, une tombola, un loto, la tournée des calendriers, la soirée moules frites, la galette des Rois pour les jeunes et le repas des bénévoles, un concours de belote en hiver et le traditionnel tournoi des verres à la salle polyvalente (futsal).

Les dates importantes :

- Les 1^{ers} statuts datent de 1945 (1945-1949), en 1949 mise en sommeil

Ère Maurice BESSON de 1954 à 1989

- 1978 (le club rejoint la ligue de Franche-Comté et par conséquent le district du Jura) après 24 années en Ain/Jura
- 1979/1980 Première accession en Promotion de ligue
- 1984/1985 Accession en promotion d'Honneur
- 1985/1986 les cadets en entente avec St-Julien remportent le premier trophée officiel du club « la Coupe du Jura »

Une décennie difficile de 1990 à 2000

- 1995/1996 descente en première division
- 1996/1997 descente en deuxième division
- 1999/2000 descente en troisième division



Un nouveau souffle... la restructuration commence

- 2002/2003 Victoire en Coupe du Conseil général
- 2006/2007 Montée en deuxième division
- 2010/2011 Montée en première division

L'AS Arinthod reprend de l'essor. Cette saison est assez exceptionnelle puisque, outre la montée de l'équipe fanion, les deux équipes réserve sont troisièmes de leur groupe en 3^{ème} et 4^{ème} division. L'encadrement a fait un travail remarquable et le nouveau coach Hamid HAMDouchi, pour sa première saison, a fait profiter le collectif de son expérience et de son sérieux, bien secondé lors des entraînements par Florent ROBIN.

Jean-Luc GRAND, Président de l'ASA depuis 2000, déclare « L'AS Arinthod avait besoin de retrouver de la stabilité au niveau de l'encadrement et de l'exercice sportif. Changer d'entraîneur tous les ans n'est pas une solution viable. Le retour aux affaires d'Hamid est une très bonne opportunité pour notre club qui est aussi « le sien ». Il faut rappeler qu'il a été formé à l'AS Arinthod. Son parcours et ses qualités n'étant plus à démontrer, son implication nous apporte une dynamique nouvelle. »

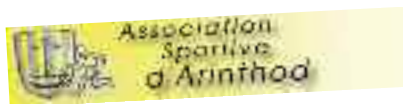
- 2012 /2013 : une saison sportive un peu difficile pour l'équipe fanion... une bonne saison pour les équipes B et C du club... Les U15 en groupement avec Jura Lacs montrent de bonnes dispositions et les équipes de jeunes U7, U9, U11, U13 nous prouvent aujourd'hui encore que la formation est l'avenir de l'AS Arinthod.

Un grand MERCI à tous les encadrants qui dans chaque catégorie donnent de leur temps et qui nous prouvent qu'aujourd'hui encore, le bénévolat existe et que, sans lui, les structures comme la nôtre n'existeraient plus.

Un bémol tout de même : le manque d'implication des parents pour accompagner aux matchs le samedi et leur absence trop fréquente aux manifestations organisées par le club. Un reproche identique aux joueurs seniors qui ne participent pas assez à la vie du club de manière générale.

La recherche de BÉNÉVOLES : denrée rare s'il en est, le club nécessite encore et toujours le soutien actif et dévoué de personnes souhaitant s'investir de quelque manière que ce soit.

La passion de l'ARBITRAGE. Vous connaissez certainement des gens mordus par le virus du football et qui malheureusement ne peuvent plus s'adonner à leur sport favori.



N'avez-vous jamais songé à devenir ARBITRE de FOOTBALL ? Vous nous rendriez un fier service si vous posiez votre candidature.

Pour tout contact, appelez Jean-Luc GRAND au 03 84 48 09 92 ou 06 42 45 30 56

L'ÉCOLE de FOOTBALL est placée sous la responsabilité de Frédéric Lévêque.

N'hésitez pas à nous confier vos enfants dès l'âge de 5 ans.

Ce 3^{ème} trimestre scolaire, le conseiller technique départemental du district de football du Jura, M. Cornebois est intervenu auprès des élèves de l'école primaire du village pour organiser sur plusieurs vendredis une activité découverte du football en collaboration étroite avec les enseignants et des éducateurs.

Entraînement U7 et U9 le mercredi après-midi à 14h30 encadré par Victor FERREIRA, Fabrice BLONDE et Frédéric LEVEQUE. **Prix de la licence** pour la saison 2013/2014 : **40€ 45€**

Entraînement U11 et U13 le mercredi à 18h30 encadré par Alicia CHAVET, Loïc MEYNET, Grégory VUILLEMIN et Nicolas MICHEL. **Prix de la licence** pour la saison 2013/2014 : **45€ 50€**

Entraînement U15 et U17 le mardi à Orgelet à 18h00 par Alain CERRUTI, le jeudi à 17h30 encadré par Alain ANDRE (dit TITI).

Pour tout contact, appelez Stéphane GUILLOT au 03 84 48 47 85 ou 06 98 90 03 11

INSCRIPTIONS À COMPTER DU 1^{er} Juillet 2013

L'Assemblée Générale du club a eu lieu cette année, au Stade, samedi 5 juillet. Pour les inscriptions renseignez-vous et impliquez vous ! MERCI.

Le centre de secours d'Arinthod

Le centre de secours d'Arinthod est composé de 23 sapeurs-pompiers volontaires, d'hommes et de femmes âgés de 16 à 60 ans.

Situé au centre de la Petite Montagne, point stratégique pour les secours spécialisés et adaptés, le centre de secours défend 18 communes en 1^{er} appel pour une population d'environ 3 088 habitants.

Année 2013 :

Départ sur les chapeaux de roues !!!

Cette année a commencé avec beaucoup d'effervescence dans les locaux de la caserne avec une activité opérationnelle en nette augmentation.

Pour information, le personnel du centre assurait 136 interventions en 2002, elle est intervenue 206 fois en 2012, soit une augmentation de 52% en 10 ans.



pour le cross national qui s'est déroulé en Saône-et-Loire, à Paray-le-Monial, le 23 mars dernier.

Il y a eu également le challenge de la qualité (épreuves d'athlétisme et parcours sportif pompiers), le 16 mars, à Lons-le-Saunier, au cours duquel 4 jeunes sapeurs-pompiers se sont qualifiés et ont eu l'honneur de participer au challenge régional organisé à Belfort. Suite à cette épreuve, deux d'entre eux se sont qualifiés pour participer à l'épreuve nationale qui se déroulera au mois de juillet, à Pointe-à-Pitre, en Guadeloupe.

L'encadrement du centre de secours d'Arinthod tient à féliciter tout le personnel pour leur implication

dans les missions opérationnelles, la formation des maintiens des acquis, la formation des 14 Jeunes Sapeurs-Pompiers...

Les sapeurs-pompiers d'Arinthod sont des citoyens ordinaires. Ils ont un emploi, une vie de famille, des loisirs mais

ils trouvent du temps pour exercer en plus l'activité de sapeur-pompier volontaire. Toute personne intéressée pour rejoindre le centre de secours peut prendre contact avec le chef de centre (Lieutenant Pierre Porteman ou son adjoint (Adjudant Christophe Brunet). Ils sont à votre entière disposition pour une visite et un entretien.

Contact : 06 77 78 98 73

L'équipe communale : Pierre, Gilles et Pierre

Réunion chaque matin avec leur responsable Guy Renaud, adjoint à la commune, et mise en place du planning journalier.

Leur travail s'étend sur le village d'Arinod, ses deux hameaux Vogna et Négla et le lieu-dit le Moulin.

LES GRANDES LIGNES DE LEUR ACTIVITÉ :

Nettoyage

- Nettoyage du centre ville (jour de foire et marché)
- Nettoyage quotidien des WC publics
- Balayage manuel et mécanique de la voirie
- Nettoyage des grilles et écoulements des eaux
- Nettoyage des fontaines
- Ramassage des poubelles (au nombre de 21) en ville et à l'extérieur, très éloignées, pour certaines : chemin du Belvédère, Pré Léger, Pierre Enon...

On note moins de « crottes de chiens » depuis la mise en place de sacs et poubelles mais une amélioration sensible est attendue malgré tout.

- Ramassage et balayage autour des bennes à verre.



Entretien

- Entretien des stations d'épuration d'Arinod et de Négla (en partenariat avec la Communauté de communes)
- Entretien du chemin du patrimoine et de la Chapelle
- Entretien des jeux de la poste et du skate parc
- Entretien des bancs publics (21, bien appréciés !)
- Entretien du cimetière (tonte, désherbage des allées, surveillance des points d'eau, enlèvement des déchets dans les pourrissoirs)
- Entretien des espaces verts, tonte, taille, débroussaillage
- terrains de foot,

- poste, Communauté de communes
- Écoles primaire, maternelle
- Parking Gacon
- Caserne des pompiers,...
- Entretien du matériel : camion, tracteur, balayeuse et petit outillage.

La sécurité de la Commune

- Signalisation horizontale, peinture au sol, passage protégé
- Signalisation verticale (panneaux indicateurs)
- Mise en place de barrières de sécurité

Viabilité hivernale

- Déneigement et salage manuel sur certains lieux difficiles : trottoirs, église, écoles
- Déneigement et salage mécanique sur voirie, places

Préparation de certaines manifestations

- Sécurisation de la route
- Mise en place de barrières
- Mise en place podium, parquet...

Quelques activités plus diverses

- Vérification, remise en état des illuminations de Noël, pose, dépose et surveillance pendant la période des fêtes
- Interventions et petits travaux dans les logements communaux
- Livraison des repas aux cantines des écoles et de l'accueil de loisirs

Fleurissement

- Préparation, plantation, entretien, arrosage des massifs et des jardinières
- Stockage et remise en état des jardinières, des pots...

Tous les membres de cette équipe ont suivi des formations professionnelles telles que

- ✓ la viabilité hivernale ;
- ✓ l'habilitation à la conduite d'engins autoportés ;
- ✓ l'habilitation à l'électricité ;
- ✓ la formation au fleurissement ;

afin d'améliorer leur travail.

Respectons-les, agissons autour de nous, maintenons notre village propre !

L'épicerie sociale d'Arinthod

L'épicerie sociale d'ARINTHOD a été créée en 2010 par la Croix Rouge Française.

C'est une antenne de la Croix Rouge rattachée à l'unité locale Jura Centre de Lons-le-Saunier.

Elle se situe Cour de la Mairie et est ouverte tous les samedis de l'année de 9 h à 11 h.

Avant 2010, les habitants de la Petite Montagne qui pouvaient en bénéficier s'adressaient à l'épicerie sociale d'ORGELET qui existe depuis plus de 20 ans. Mais les bénéficiaires provenant de la Communauté de communes de la Petite Montagne augmentant considérablement ces dernières années ainsi que les frais de carburant, l'installation d'un centre à ARINTHOD est devenue une nécessité.

C'est la Banque Alimentaire (Association de la loi de 1901) qui est chargée de gérer les produits achetés par l'Europe et la France et de les répartir sur les différents sites. Pour le département du Jura, les épicerie sociale s'approvisionnent à CHAMPAGNOLE.

L'épicerie sociale d'ARINTHOD s'y rend une fois par mois. Mais il arrive aussi que des donateurs locaux distribuent gracieusement une partie de leur récolte et de leur surplus à l'épicerie sociale (pommes de terre, pommes...), quelques dons proviennent aussi d'initiative privée locale. Une collecte de la banque alimentaire a lieu, chaque année, en novembre à la fin du mois, dans les grandes surfaces.

L'épicerie sociale n'est pas gratuite.

Une participation financière est demandée aux bénéficiaires sur le principe du donnant-donnant. Les produits sont vendus et leurs prix s'élèvent environ à 10%, 20% du prix public pratiqué dans les commerces. C'est un assistant partiel qui responsabilise le bénéficiaire.

L'épicerie sociale n'est pas ouverte à tous.

Les bénéficiaires sont sélectionnés et envoyés à l'épicerie sociale par les travailleurs sociaux (assistante sociale, maison pour tous, CAF, CIAS...).



L'assistante sociale du secteur d'ARINTHOD est **Madame POMMIER**
Tél. : 03 84 87 13 13.

Un dossier de candidature est constitué et soumis à l'avis (approbation ou refus) des responsables de l'épicerie sociale.

Le dossier fait état des revenus (RSA-ASSEDIC-APL et diverses allocations) des personnes concernées mais aussi des dépenses obligatoires (loyer-chauffage-électricité-assurance-téléphone-voiture-essence...) et des charges de famille.

Le "reste à vivre" est constitué de la différence entre les revenus et les dépenses incompressibles. C'est seulement quand ce "reste à vivre" est inférieur à 10 € par jour, que l'épicerie sociale intervient. Mais, cette intervention n'est pas acquise définitivement. Il ne s'agit pas de fidéliser "la clientèle" mais de lui porter secours à un moment donné. Car

l'évolution de la situation sociale et financière des bénéficiaires est examinée régulièrement par les responsables de l'épicerie.

L'épicerie intervient dans toutes les situations d'urgence.

Quand les personnes sont totalement démunies, n'ont plus rien du tout, et dans l'attente que les caisses sociales réagissent, établissent les dossiers et apportent des solutions.

Les bénéficiaires de l'épicerie sociale sont tous des "accidentés de la vie"

(suite de divorce, d'accident, de maladie, d'handicap de toute sorte, du chômage...). Les familles monoparentales (principalement des femmes seules avec enfants) constituent le tiers des bénéficiaires. 10% sont des personnes isolées. On compte aussi des couples avec ou sans enfants de tout âge, des couples avec enfants en bas âge (moins de 6 mois), des retraités, en somme, tous les cas de figure de la société.

Certains ont un travail, sont même propriétaires, mais, premières victimes de la société de consommation, sont surendettés et ne s'en sortent pas. Quelques-uns, une minorité, sont dépendants d'addictions de toute nature (tabac-alcool-drogue...). Les membres de l'épicerie sociale essaient de les aider à s'en libérer mais leur rôle est dans l'écoute et absolument pas dans le jugement. Car l'épicerie sociale ne veut pas habituer le bénéficiaire à être assisté en permanence.

L'épicerie sociale ne se limite pas à un rôle purement alimentaire (une épicerie qui distribue ses denrées), elle a aussi un rôle d'écoute.

C'est un centre d'accueil des écorchés de la vie qui ont parfois besoin non seulement de se nourrir mais de raconter leur his-

toire, leur souffrance, et surtout d'être pris en considération. Certains viennent à reculons, contraints et forcés, et franchir le pas de la porte de l'épicerie est alors particulièrement douloureux.

L'épicerie sociale a aussi un rôle éducatif dans la mesure où elle aide les personnes qui la fréquentent à gérer un budget familial, comment dépenser autrement en tenant compte de ses seuls revenus. Elle donne aussi des conseils culinaires, pour dépenser moins, acheter et cuisiner à bon compte.

L'équipe de bénévoles de l'épicerie est composée de 12 personnes dont la moyenne d'âge dépasse les 65 ans. Cette équipe de bénévoles aimerait accueillir en son sein des nouvelles recrues plus ou moins jeunes. Elle est ouverte à toute proposition.

L'intervention de l'épicerie sociale est le fruit d'une collaboration entre les travailleurs sociaux qui donnent des pistes et les bénévoles qui ont la connaissance du terrain. Cela, dans le seul but de trouver des solutions à toute situation difficile.

Un cri d'alarme

Depuis 2012, le nombre de bénéficiaires a doublé et ne cesse d'augmenter. L'épicerie sociale est intervenue auprès de 34 familles, 50 adultes, 36 enfants de moins de 18 ans et 3 enfants de moins de 3 ans en 2012. Mais le bilan enregistre aussi des points positifs dans la mesure où il a été constaté que 40% des bénéficiaires, la plupart des familles monoparentales, des femmes, sont sorties de cette situation douloureuse en retrouvant du travail.

Le cirque de Vogna

Le 18 janvier dernier, la salle de réunion de la Communauté de communes de la Petite Montagne a accueilli une nombreuse assemblée venue assister à la restitution d'une étude sur le cirque de Vogna, effectuée dans le cadre d'un partenariat entre la Communauté de communes et le lycée d'enseignement général et technique agricole de Montmorot.

C'est une classe d'étudiants en deuxième année de BTS agricole en gestion et protection de la nature qui a réalisé l'étude paysagère, écologique et économique, de septembre à décembre 2012, sous la responsabilité des enseignants du lycée en collaboration avec le service Natura 2000 de la Communauté de communes.

« Nous avons de belles perspectives de préservation de ce site à grande valeur patrimoniale. Cela concerne tout le monde, propriétaires et usagers », ont déclaré les étudiants.



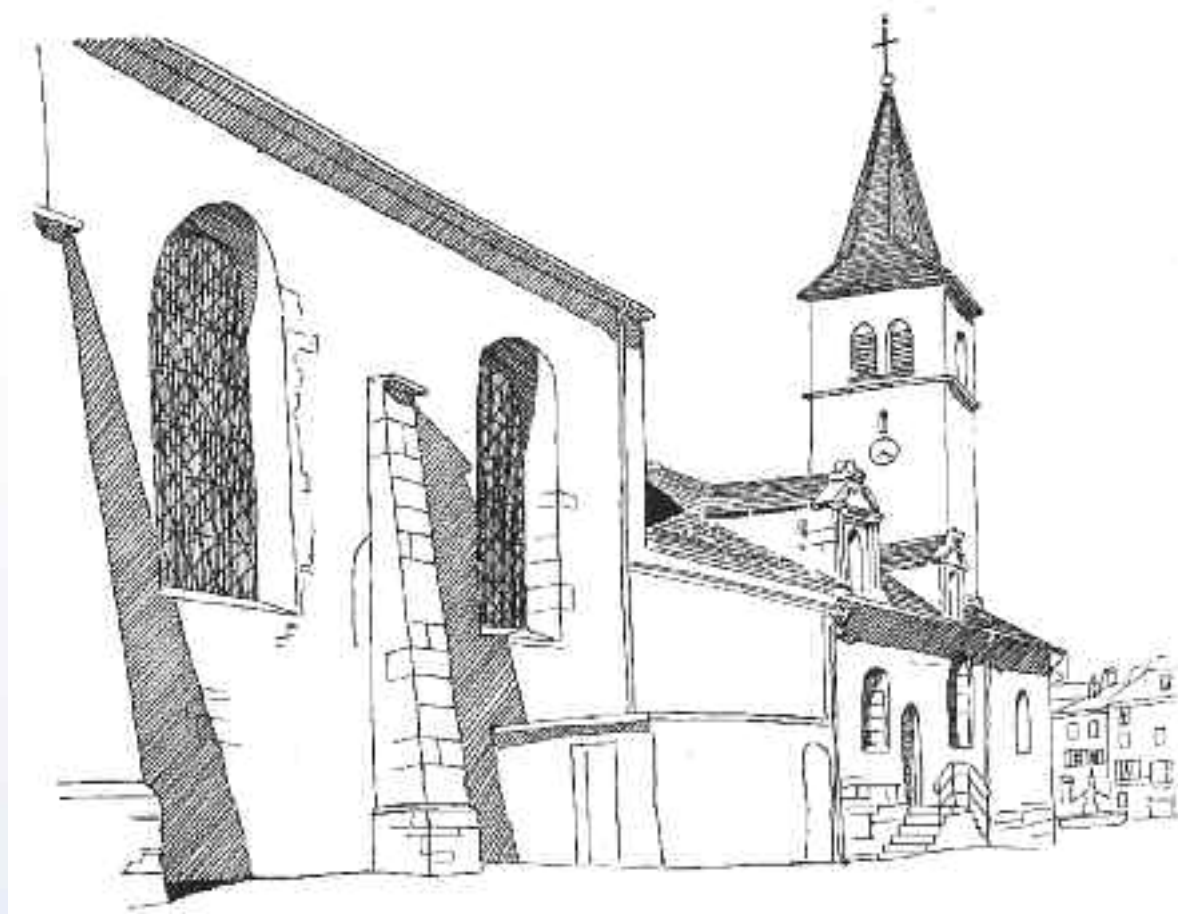
Un peu d'histoire

Il nous a paru intéressant d'évoquer dans cette rubrique, un passage du livre « Petites villes de Franche-Comté » aux éditions le Folklore Comtois de Jean Garneret, passionné d'architecture et fondateur du musée comtois.

Avec rigueur et sobriété, il a dessiné, inlassablement, les édifices variés de notre région.

De passage à Arinthod, dans les années 80, il a « croqué » le centre du village.

Colette Merlin, historienne, nous commente avec talent et vérité historique, une anecdote sur la fontaine nouvellement construite et nous éclaire sur l'origine des vestiges encore visibles.



Le cœur de la Petite Montagne jurassienne, c'est la combe d'Arinthod. Un beau val en forme de conque qu'enserrent les longues échines boisées des côtes. Pays vert et riant, parsemé de trente-deux villages aux clochers pointus, de quelques châteaux, tours et donjons féodaux, et parcouru sur toute sa longueur par la Valouse, si prompt à noyer les prairies avant de s'encaisser dans des gorges agrestes, tout en glissant sur les vestiges de ses anciens moulins. Sur la départementale qui court droit vers le sud, Arinthod est-il encore, comme au

XVI^{ème} siècle, l'un de ces « petits bourgs paisibles assis sur les routes et peuplés de marchands qui terminaient de ce côté le Comté de Bourgogne » comme l'écrivait le grand historien Lucien Febvre ?

Dans la matinée du 4 août et au mépris du règlement de police urbaine affiché dans la ville, des femmes d'Arinthod ont été surprises par le garde qui a fait son rapport. Quels méfaits ont donc commis ces ménagères ? « Elles ont lavé des pourpiers et des herbes dans la fontaine, elles ont rincé leurs seaux et se sont lavé les mains ».

Voilà bien de quoi verbaliser ! Ce fut pourtant le cas, mais c'était le 4 août 1769. La fontaine était toute neuve, elle avait dix-neuf ans ! Si vous passez à Arinthod en fin de XX^{ème} siècle, vous serez séduit par le charme de ce lieu préservé.

Centre d'une petite région, la modeste agglomération d'Arinthod se qualifiait de ville. Prétention, titre usurpé ? Point du tout. Arinthod jouissait bel et bien des deux caractères authentifiant l'appellation. Tout d'abord, elle avait reçu ses franchises en 1277 de Jean de Chalon, comte d'Auxerre à qui appartenait la terre d'Arinthod. Cette charte accordait aux « bourgeois et habitants » l'administration par un magistrat de leur choix, à charge pour les élus de se faire agréer par le seigneur.

Mais surtout si, selon M. Pierre Goubert, « ce qui fait la ville, ce sont les murs » alors Arinthod était bien une ville. En effet, à la fin du XIII^{ème} siècle, Jean de Chalon entoura le bourg d'une muraille et bâtit un château appuyé aux remparts du côté sud. Forteresse, murailles, fossés, portes avec pont-levis : c'était le modèle classique de la cité médiévale surveillant le plat pays et ses chemins. Un joli plan du XVIII^{ème} siècle en montre la persistance, nonobstant quelques modifications. Qu'en reste-t-il aujourd'hui ?

Étonnante permanence de ces lieux. La forteresse certes, a disparu, détruite dans les années 1477-1479 par les armées de Louis XI. La famille des L'Aubépin, seigneurs d'Arinthod pendant près de deux siècles habitait, pour quelques séjours, une grande maison, toujours visible près de la place. Tout est demeuré magiquement en l'état.

Comme l'écrivit Henri Bouchot, au siècle dernier : « au contraire de tant de villes détruites, rebâties, Arinthod s'est bien tenue dans les batailles ; elle en doit la grâce à son seigneur qui prit de bonne heure la cause du roi de France et lui épargna les coups ».

En effet, voici la même place triangulaire dominée par la haute tour carrée à flèche octogonale du clocher-porche, la fontaine ronde, sévère, que l'on n'a heureusement pas ornée, comme le conseillait Rousset vers 1850 de « trois statues ou trois animaux aquatiques.... ». Les façades percées d'arcades où s'ouvrent les boutiques, les demeures à deux étages coiffées de toits

plats, déjà méridionaux, ouvertes de portes cochères et flanquées de contreforts, la tour d'un hôtel du même nom, vestige d'une construction aristocratique, ferment la place. Seul, le cimetière qui jouxtait le chevet de l'église a été déplacé en 1788. Tout respire ici une simplicité de bon aloi, une dignité de gens sérieux ; les choses étaient à leur juste place, elles y sont restées.

Quittez la place en longeant l'église de style composite comme en témoignent déjà les toitures « laves et mansardes classiques à fronton sur la nef, chœur hautement détaché, toits distincts sur les bas-côtés » comme le note l'abbé Lacroix. Les curieux observeront sur le mur oriental de la sacristie, l'autel au dieu gaulois Mars Ségomon exhumé par des fouilles en 1703, ce qui attesterait de l'origine ancienne d'Arinthod.

Passez devant la maison de la Charité dont la belle porte de pierre taillée s'orne d'un linteau en arc brisé où l'on peut lire la date de 1726. Suivez l'étroite ruelle qui conduit à la chapelle castrale, petit édifice couvert de lauzes dont le clocher-mur est caractéristique de la région.

Si vous poussez une porte dans le mur voisin, vous vous trouverez tout à coup dans un de ces jardins ceints de murs qui occupent la place des anciens remparts depuis le XVIII^{ème} siècle. Ici rien n'a changé : vous surplombes les fossés devenus prés tandis que le ruisseau qui les alimentait coule à cent pas.

Depuis bien longtemps, la ville s'était développée hors les murs. Le champ de foire, aujourd'hui sans emploi, rappelle qu'aux foires d'Arinthod, on vendait des mulets et des bovins à toute la région et aux provinces voisines. Qu'Arinthod ait été, selon Bouchot, « la patrie des gaudes » qui devinrent la nourriture comtoise par excellence, voilà qui n'a pas laissé de trace.

Arinthod, chef-lieu de canton, s'est récemment doté d'un nouveau collège, d'un grand foyer rural, lieu d'exposition des artisanats du bois, et d'une usine de jouets. La population qui, depuis 1850, ne cessait de décroître, a amorcé au dernier recensement une reprise inespérée, liée à la proximité du bassin d'emploi d'Oyonnax et à des initiatives locales.

Plus belle ma ville !

Le nombre de distributeurs de sachets mis à la disposition des propriétaires de chiens est passé à 6 sur la commune. Or, même si la situation tend à s'améliorer, certains maîtres n'ont pas encore le réflexe de ramasser systématiquement les matières fécales de leurs animaux domestiques.



Malgré l'intervention fréquente des services techniques, trop de cannettes, de sacs plastiques, de mégots et papiers en tout genre jonchent encore les rues de la commune et notamment les lieux de rassemblement tels que le préau de la mairie, la place (dans l'eau de la fontaine...), le passage St-Antoine...

De nombreuses poubelles sont pourtant installées mais restent encore trop souvent inutilisées.

Afin de limiter la pollution visuelle, n'oublions pas de rentrer nos poubelles après le passage du SICTOM .

Restons vigilants !



La commune n'ayant reçu qu'une réponse de bénévole intéressé pour la soutenir dans ces démarches, l'opération "chats libres" (capture des chats errants dans certains secteurs d'Arinthod afin de les stériliser avant de les remettre dans leur environnement) a été suspendue.

Etat Civil

Année 2012 (depuis mi-juin)

MARIAGES

Le 11 août :

Delphine GIBAUD et Boris CROSET

Le 3 novembre :

Gül KARABULUT et Muhammed CAKMAK

NAISSANCES

Le 4 juillet : Jade BITTOUM

Le 2 août : Erhan SAHIN

Le 14 août : Thomas NIEL

Le 20 novembre : Edouard GANDILLET

DÉCÈS

Le 24 juin : Jeanne ROCHET
veuve MERCIER (90 ans)

Le 26 juin : Léon COMTE (77 ans)

Le 6 juillet : Henri GRAND (68 ans)

Le 6 août : Marie MORNAY
veuve REYDELLET (91 ans)

Le 11 août : Marcelle CHARPILLON
veuve PELLIER (86 ans)

Le 13 août : Marcelle ROCHET
veuve MILLET (87 ans)

Le 2 septembre : André LAMARD (76 ans)

Le 3 octobre : Rose LEVERT
veuve BRIDE (93 ans)

Le 9 octobre : Rénaud ROBERT (38 ans)

Le 11 octobre : Jean MOREL (88 ans)

Le 20 octobre : Angèle PONARD
veuve ROMAND (91 ans)

Le 20 octobre : Denise SEURRE
veuve FRECON (91 ans)

Le 30 octobre : Lucie MARTIN
veuve LAMY-CHARRIER (90 ans)

Le 24 novembre : Noël LOTTAZ (80 ans)

Le 9 décembre : Juliette CHARLET
veuve DENIZOT (95 ans)

Le 25 décembre : René HUMBERT (89 ans)

Année 2013 (jusqu'à mi juin)

NAISSANCES

Le 7 mars : Timéo SUPPO

Le 21 mars : Asya SAHIN

Le 22 mars : Elif AKSOY

Le 8 avril : Sarah ROGNON

DÉCÈS

Le 20 janvier : Marie ECUYER
épouse COMTE (84 ans)

Le 18 avril : Geneviève PILLOT (80 ans)

Le 20 avril : Colette THOLLET (62 ans)

Le 28 avril : Geneviève DECOEUR
veuve ROCHET (88 ans)

Le 6 juin : Aimé HAGUET (78 ans)

Le 7 juin : Georgette GENTY (82 ans)

Le 7 juin : René MARCHON (87 ans)

LE RECENSEMENT Obligatoire à 16 ans

Démarche civique essentielle, le recensement obligatoire est la deuxième étape du « parcours de citoyenneté ».

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le seizième anniversaire.

La mairie (ou le consulat) remettra alors une ATTESTATION DE RECENSEMENT.

Il est primordial de la conserver précieusement. En effet, cette attestation sera réclamée pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée), etc.

Les données issues du recensement faciliteront l'inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans, si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Après le recensement, et jusqu'à l'âge de 25 ans, il est obligatoire de se faire connaître à l'organisme chargé du service national : tout changement de domicile ou de résidence, de situation familiale et professionnelle : organisme dont les coordonnées figurent sur le site internet :

www.defense.gouv.fr/jdc

Associations diverses d'Arinthod (39240)

Foyer Rural

Président : **Eric JACQUEMIN**
3, rue Croix Guillaume
03 84 48 08 93

Associations Sportives

Judo club Arinthod St-Julien

Président : **Jean-Luc BALBI**
Valfin/Valouse
03 84 48 02 03

Club Spéleo

Président : **Pierre DOUBEY**
8, rue du Sauvieux
03 84 48 07 31

Gymnastique Adultes

Présidente : **Monique LAFONT**
3, rue du Collège
03 84 48 04 24

Arinthod Jogging Club

Président : **Patrick BORSKI**
4, rue de Loyriat
03 84 48 02 96

Section Cycliste

Président : **Eric ECARNOT**
Rue de la Chapelle
39260 MAISOD
03 84 42 30 89

Section Badminton

Présidente : **Mélodie VERDIER**
7, rue de la Croix de Pierre
03 84 48 59 86

Tir à l'arc

Président : **Hervé LAFAY**
18, rue Croix de Pierre
03 84 48 07 47

Association les Randonneurs de la Petite Montagne

Président : **Martial REGIS**
11, rue de la Poyat
03 84 48 01 64

Section activités aquatiques

Présidente : **Joëlle STALDER**
5, route de Lons
aquarinthod@yahoo.fr

Association Services-Forme

Président : **Lilian BOTTEX**
10, rue du Sauvieux
06 83 72 14 04

Société de Football

Président : **Jean-Luc GRAND**
16, rue des Tilleuls
03 84 48 09 92

Société de Boules

Président : **Fabrice BRIDE**
Lot, la Vignette Agea
39240 LEGNA
06 82 84 52 63

Yoga - Le Bol d'Air Club

Responsable : **Christophe THIEME**
rue du Lavoir Burigna
39240 AROMAS
04 74 50 73 41

Association Team Bicross

Président : **Pierre-Gilles PAGET**
39240 LEGNA
03 84 35 74 41

Chasse

Président : **Jean-Michel GROS**
6, rue de la Prélette
06 32 64 78 12

Pêche : APPMA

Président : **Eric GOIFFON**
18, Grande rue
39240 CHEMILLA
03 84 42 85 42

Associations Culturelles

Section cinéma

Président : **Eric JACQUEMIN**
3, rue Croix Guillaume
03 84 48 08 93

Chorale "l'Aveinna"

Présidente : **Jeanine POULET**
5, chemin de l'Eglise
39270 CHAMBERIA
03 84 35 72 42
Chef de chœur :
Marie-Christine CHARBONNIER
17, rue des Arcades
03 84 48 00 44

Les jardins de Joa

Président : **Luc BAUER**
Faverges
39240 LAVANS SUR VALOUSE
03 84 48 50 79

Association des Travailleurs Turcs

Président : **Ziya GORMEZ**
1, chemin de la Batteuse
03 84 48 51 38

Association des Croqueurs de Pommes

Président : **Jacques CALLAND**
5, rue du Pré Mochet
03 84 48 05 97

La Maison des Lutins

Présidente : **Denise VACELET**
9, route de Légna Agea
39240 LEGNA
03 84 25 47 18

Association Jeanne d'Arc

Président : **Michel SUDAN**
12, rue Jean de Chalon
03 84 48 01 17

Les Amis de l'Orgue

Président : **En attente**
3, place de la Charité

Musique au Paradis

Responsable : **Dagoberto LINHARES**
rue du Paradis - VOGNA

Santé / Social

Sapeurs-pompiers

Chef de corps : **Pierre PORTEMAN**
21, rue de la Portelle
03 84 48 09 45

Donneurs de Sang

Président : **Daniel BESSON**
2, rue du Paradis - VOGNA
03 84 48 09 91

Association Entraide

Présidente : **M-France DEJONGHE**
Villeneuve - 39270 SARROGNA
03 84 35 79 50

Croix Rouge

Responsable : **René CHEVASSUS**
Sancia - 39270 CHAMBERIA
03 84 35 71 36

Club 3^{ème} Age

Président : **André RAUSCHER**
2, rue du vieux Faubourg
03 84 48 00 85

ADMR

Présidente par interim : **Mme Carboneau**
Vice-président : **Martial Régis**
15, rue des Tilleuls
03 84 48 59 74

FNATH

Président : **Pascal HARLAUT**
39240 VESCLES
03 84 48 41 18

Souvenir

Anciens Combattants

Président : **André PIQUET**
39240 CONDES
04 74 75 81 71

Anciens d'Afrique du Nord

Président : **Philippe JANOD**
7, rue du Docteur Bichat
03 84 48 00 18

Souvenir Français

Président : **Philippe DEPREZ**
Agea 39240 LEGNA
03 84 35 70 77

Infos Pratiques

SANTÉ / SOCIAL

Cabinet Médical

Docteurs **EL HANI** et **BERGIER** 03 84 48 00 14
3966

Médecin de garde

La nuit de 20h à 8h
Le week-end du samedi 12h au lundi 8h
Les jours fériés de 8h à 8h le lendemain

Cabinet des infirmières

Laurence **VUILLET**, Marie-Noëlle **LEDIG**
03 84 48 01 03

Cabinet dentaire

Docteur Anne **VILLESECHÉ** 03 84 48 07 97

Pharmacie Coulon

03 84 48 01 21

Ambulance de la Petite Montagne

03 84 48 07 80

Centre Hospitalier Intercommunal

03 84 35 18 18

ADMR

03 84 48 59 74

Taxi "La Pierre Enon"

03 84 48 51 88

Pompiers

18 ou 112

URGENCE

Gendarmerie

17

SAMU

15

Mairie

03 84 48 00 67

mairie.arinthod@wanadoo.fr

SERVICE PUBLIC

Communauté de Communes de la Petite Montagne

03 84 48 04 78

ccpmontagne@orange.fr

Syndicat à la carte

03 84 48 07 15

Mardi matin et vendredi après-midi

La Poste

03 84 48 00 29

Lundi 14:00-16:30

du Mardi au vendredi 09:30-12:00 / 14:00-16:30

Samedi 09:30-12:00

Médiathèque

03 84 48 82 61

mediatheque.arinthod@petitemontagne.fr

Horaires d'ouverture :

Mardi : 10h/12h-15h/18h - Mercredi : 10h/12h-14h/18h

Vendredi : 10h/12h-14h/19h - Samedi : 10h/14h

Étude notariale de

Maître Meynial Desmare 03 84 48 00 06

Trésor Public 03 84 48 00 91

Déchetterie 03 84 48 50 33

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mercredi, Vendredi : 14h-17h

Samedi de 9h à 12h

Ramassage ordures ménagères :

Bacs bleus : le vendredi des semaines impaires,

à partir de 5h

Bacs gris : tous les mercredis à partir de 5h

École Maternelle

03 84 48 07 72

École Primaire

03 84 48 07 71

Collège Bichat

03 84 48 00 41

Accueil de Loisirs

03 84 48 05 55

(Période scolaire et vacances) maizlutins39@aol.fr

Horaires vacances scolaires :

Du lundi au jeudi de 7h à 18h30

Vendredi de 7h à 18h

Paroisse Notre-Dame de la Petite Montagne

Pères Armand **ATHIAS** et Jean-Claude **CRUT**

03 84 48 00 61

secteurplpm@eglisejura.com